

Petit compte-rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2013

Absente excusée : Chrystèle CHAVALARD

1) Approbation du précédent compte-rendu :

Vote : 13/13 approuvent ce compte-rendu.

2) Chemin rural des Clos, proposition du Conseil Municipal suite à la réclamation des riverains :

Après concertation de tous les membres du Conseil Municipal, il est décidé de faire 3 propositions aux riverains concernés :

- Barrage végétal
- Chemin ouvert avec chicanes.
- Vente aux riverains (13 propriétaires concernés).

JM. CHATAIN, P. CLEMENCON et G. MARREL rencontreront C. GACHET et C. JAYOL pour leur faire part de nos propositions.

3) Droit de Prémption Urbain :

a) Lieu-dit Les Peyrons, 1 parcelle de 1 670 m² divisée en 2. Parcelle du bas : 865 m² mise en vente à 60 000 €. Pas de préemption sur ce bien.

b) Lieu-dit l'Abreuvoir, 4 parcelles, 830 m² au total avec bâti. Prix : 104 000 €. Pas de préemption sur ce bien.

Vote : 13/13 ne souhaitent pas préempter pour ces biens.

4) Courrier de Jeunesse et Loisirs concernant le réveillon 2013/2014 :

(O. Pinturier sort)

Ce courrier demande de reporter la manifestation du réveillon 2013 sur 2014. Les 2 réservations gratuites de la salle des Fêtes ont été utilisées en 2013.

Vote : 12/12 acceptent cette demande de l'association à titre exceptionnel.

5) Revalorisations des divers tarifs communaux :

Propositions de la Commission Finances du 25 novembre :

- *Vaisselle de la Salle des Fêtes* : Tarifs inchangés.
- *Garderie périscolaire* : tarif actuel depuis 2009 : les 5 h : 10 €. *Proposition* : 12 € les 5 h.
- *Location préau* : tarif depuis 2008 : 30 € + 30 € (si nettoyage incorrect). *Proposition* : 35 € + 35 € (si nettoyage incorrect). Ces locations sont reversées à la coopérative scolaire. Gratuité pour le Sou des Ecoles.

- *Matériel sono* : tarif actuel pour les Associations de la commune : 15 € par manifestation.

Proposition : 20 €.

- *Location Salle des Fêtes* : Les tarifs actuels sont en vigueur depuis 2009.

Location à la demi-journée : hors WE en hiver : 95 € → 100 €, en été : 75 € → 80 €.

Location le WE (du vendredi AM au Dimanche soir) :

Habitants de St Georges : hiver : 330 € → 360 €, été : 300 € → 330 €.

Hors commune : hiver : 600 € → 650 €, été : 550 € → 600 €.

Association Dynamic gym (2 fois par semaine) : tarif en vigueur depuis 2006 80 €/an. *Proposition* : 140 €/an.

Association twirling Bâton (1 fois par semaine) : tarif en vigueur depuis 2007 : 80 €/an. *Proposition* : 100 €/an.

Associations de la commune : gratuité 2 fois/an si les manifestations sont ouvertes à tous les habitants de la commune. Tarif pour une 3^{ème} location : hiver (240 € + option nettoyage 120 €), été (210 € + option nettoyage 120 €).

Nettoyage Salle des Fêtes : 100 €. *Proposition* : 120 €.

Encart publicitaire dans le BM : tarif actuel : 50 € pour 2 parutions, 25 € pour 1 parution.

Proposition : 60 € pour 2 parutions, 30 € pour 1 parution. Tarifs applicables à partir de juillet 2014.

Cimetière :

Pour info, les concessions perpétuelles n'existent plus.

Concessions

50 ans : 115 €/m² → 125 €/m², 30 ans : 95 €/m² → 105 €/m², 15 ans : 80 €/m² → 90 €/m².

Petites concessions (1 m / 0,80 m) :

50 ans : 115 € → 120 €, 30 ans : 95 € → 100 €, 15 ans : 80 € → 85 €.

Vote : 13/13 approuvent ces propositions. Elles seront applicables à partir de 2014.

6) Chauffage de l'église :

Après contrôle de la chaudière de l'église, il est constaté que la chape de combustion est perforée. Mr CREPET en a été avisé.

2 devis ont été établis :

SMT : 6 571 € HT soit 7 858,91 € TTC.

Mr GUILLET : 7 558 € HT soit 9 039,37 € TTC (avec pose d'un clapet coupe-feu).

Proposition : choisir le moins cher, la chaudière ne fonctionne pas souvent.

Vote : 13/13 acceptent cette proposition. C'est donc SMT qui fera les travaux. Ils seront inscrits au budget fonctionnement 2014.

7) Comptabilité, décisions modificatives :

1^{ère} décision modificative :

Proposition : augmenter le crédit.

Section de fonctionnement : dépense 550 € en plus en intérêts réglés à l'échéance et autres charges financières et en moins sur entretien des bâtiments (diminution du crédit).

2^{ème} décision modificative : 8 000 € (chauffage église)

Section de fonctionnement dépense : diminution du crédit (+ 8000 €)

Section d'investissement : recette + 8000 €, dépense + 8000 €.

Vote : 13/13 acceptent ces décisions modificatives.

8) Convention relative à l'établissement des dossiers CNRACL (avenant convention 2012/2013) par le centre de gestion 42 :

Convention à renouveler pour 2014 (retraite des Agents).

Tarifs : 49 € pour dossier retraite, 60 € pour dossier IRCANTEC et tarifs divers pour d'autres dossiers. Voir documents.

Proposition : signer l'avenant.

Vote : 13/13 acceptent la signature de l'avenant.

9) Classement de sections de chemins ruraux et voies nouvelles en voies communales, classement de places publiques :

Demande à la DDT de remettre à jour le tableau de classement des chemins ruraux.

Un plan des chemins avec les mises à jour réalisées sera envoyé à la DDT comprenant

- 1 145 m mis en voies communales (sections chemins des Faviers, des Peyrons, des Cèdres et Bonnaire).

- 190 m en zone artisanale.

- la vérification des longueurs de voies communales : - 630 m
- En + : 3 623 m2 de places publiques (place des anciens Combattants, parking salle des Fêtes, Parking de la Chapelle de Montsupt, place de la Roche), en - : 530 m2 (place de l'Eglise, place de l'école côté nord) soit un total de + 3 093 €.

Vote : 13/13 acceptent ce nouveau classement tel que présenté.

10) Transfert (dans la voirie communautaire) à la CALF des chemins de la Roche et des Faviers :

Proposition : transférer les chemins de la Roche et des Faviers en voirie communautaire à la CALF.

Vote : 13/13 acceptent cette proposition.

Lecture du nouveau projet voirie de la CALF (document consultable en Mairie).

11) Appel à candidature pour le festival des Monts de la Balle :

Courrier reçu : demande si on se porte candidat pour un spectacle des Préemballles entre le 28 mai et le 6 juin.

Pour rappel : la commune et l'association Jeunesse et Loisirs se sont chargés depuis quelques années de l'accueil de ce spectacle.

Vote : 13/13 acceptent de proposer notre candidature avec Jeunesse et Loisirs si cette association en est toujours d'accord.

12) Courrier de la Compagnie de la gendarmerie de Montbrison : demande de rattachement de la commune à la gendarmerie de Montbrison :

Courrier de la gendarmerie de Montbrison : projet de réorganisation.

Proposition : rattacher la commune de St GEORGES Haute Ville à la gendarmerie de Montbrison plus près que celles de St JEAN/SLEYMIEUX et de St Bonnet le Château. Pour rappel, la gendarmerie de St JEAN/SOLEYMIEUX n'est ouverte que le mardi matin. La gendarmerie de Montbrison est accessible plus rapidement.

Vote : 2 abstentions, 11 réponses favorables à cette proposition. Une réponse favorable sera envoyée par courrier.

13) Informations sur les rythmes scolaires :

Voir compte-rendu de la dernière réunion.

Suites à donner à cette réunion :

- Dans un 1^{er} temps, la prise en charge serait assurée par le personnel communal à 15 h 45.

- Dans un 2^{ème} temps des activités pourraient être proposées par « animateurs ».

Les frais engagés par la commune s'élèveraient au moins à 15 000 € qui seraient à inscrire au budget fonctionnement.

La majorité des personnes présentes est favorable à un service payant.

Une réunion sera programmée pour rencontrer le personnel communal.

Réflexions diverses :

- Est-ce que le CM est d'accord pour engager une telle somme et faire payer ce temps périscolaire ?

- Combien de personnes faut-il pour la surveillance ? pas de norme en garderie. En temps périscolaire, il y a des normes à respecter.

- Si des intervenants sont recrutés, ils devront avoir des compétences professionnelles.

- Possibilité d'y avoir 2 jours de garderie et 2 jours d'activités.

- Des formations spécifiques pourront être proposées au personnel.

- Locaux disponibles actuellement : salle de repos et salle d'évolution en maternelle, salle Chamussy, préau de l'école, bibliothèque, salle des Associations, salle Jean Bosco, local des pèlerins.

- Si ce temps périscolaire n'est qu'une simple garderie, il ne présente pas d'intérêt pour l'enfant.

- Est-ce que des communes résistent à ce projet ?

- Les parents qui ont plusieurs enfants vont-ils pouvoir payer ?
- Si ce service n'est pas payant, où trouver le financement ? Augmentation des impôts...
- Si le service est gratuit, il y aura plus d'enfants.
- Proposition : demander une attestation à l'employeur certifiant que les parents travaillent.

Prochaine réunion : 14 janvier à 20 h.

14) Informations et questions diverses :

- **Date du CM du mois de mars** est déplacée au **mardi 14 mars**.
- une lettre du Conseil Général nous informe de l'augmentation de notre taux de subvention. **Il passera de 38 % à 41 % à partir du 1^{er} janvier 2014.**
- **Jeudi 12 décembre** : réunion publique à 18 h 30. RV à 18 h à la Salle des Fêtes.
- **Vendredi 13 décembre** : goûter des Seniors à la Salle des Fêtes.
- **Dimanche 15 décembre** : marché de Noël. RV à la salle à 7 h 30
- **Jeudi 19 décembre à 20 h 30** : Réunion cantonale à Lavieu (P. CLEMENCON, F. MILLET, JP. GACHET).
- **Vendredi 20 décembre à 14 h** : Réunion PLU.

Vœux :

Loire-Forez : lundi 27 janvier à 19h30, *Margerie* : vendredi 3 janvier à 19h, *Gumières* : 9 janvier à 18h.

Bulletin Municipal : A partir de janvier 2014, il faudra demander une autorisation pour les publications de mariage.

Travaux COCA centre bourg :

- Il reste le béton désactivé à finir (église, commerce, trottoir devant chez BETIN).
 - Le nouveau parking est ouvert.
 - Les espaces verts et l'espace jeux seront réalisés fin décembre.
 - Le SIEL interviendra pour l'éclairage du parking.
- Les travaux au carrefour des Royats débiteront mi-janvier pour une durée d'un mois et demi.

Prochain Conseil Municipal : Mardi 7 janvier à 20 h